



DEC180269DR02

**Décision portant cessation de fonctions de M. Etienne Reyssat, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142523DR01 du 27/10/2014 portant nomination de M. Etienne Reyssat aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Etienne Reyssat, dans l'unité du CNRS n°7636, à compter du 01/01/2018.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 16/01/2018

Le directeur de l'unité  
Philippe Petitjeans

Visa de la déléguée régionale du CNRS